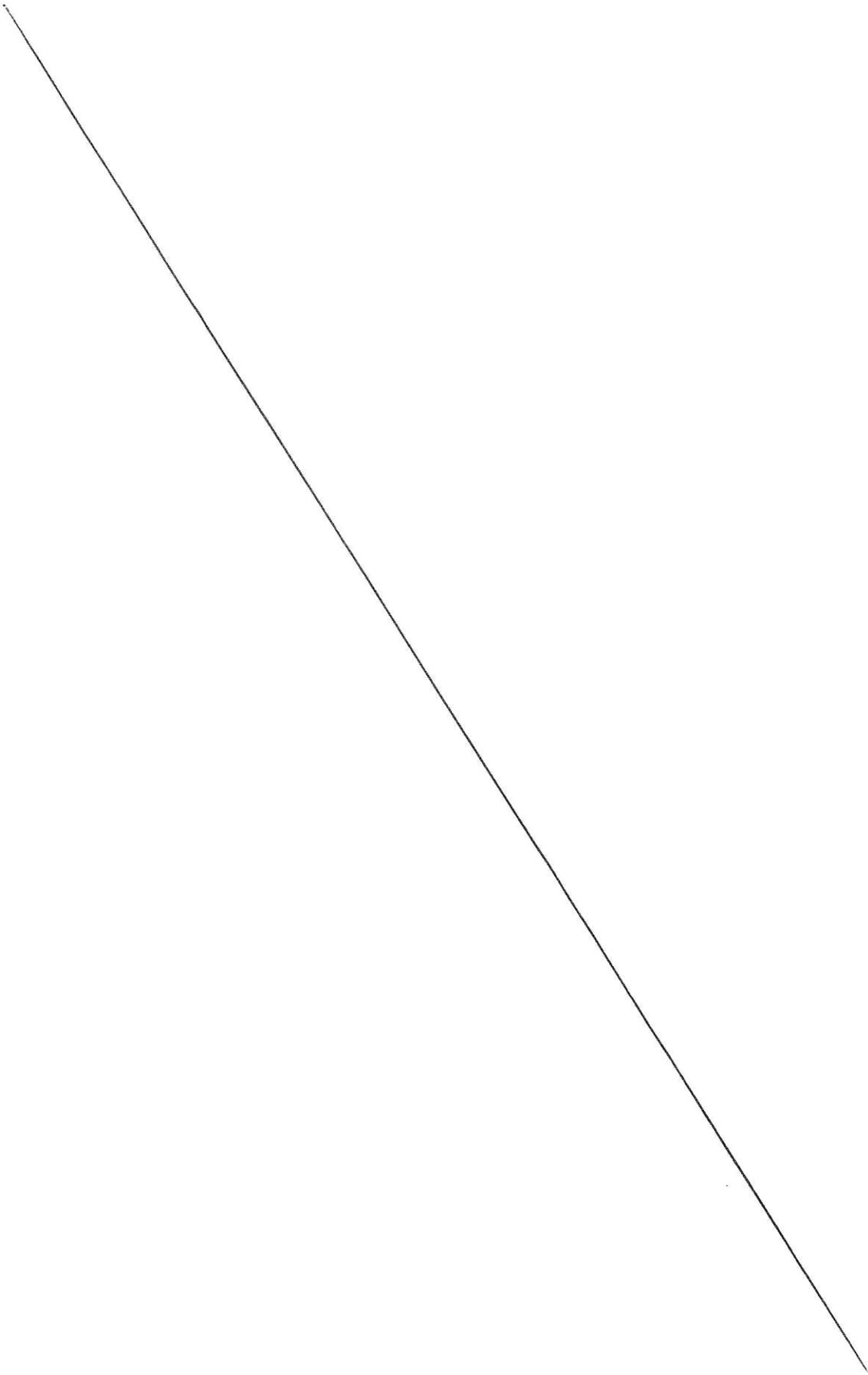


République française
Département SOMME
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Vote</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	30	Qui ont pris part au vote	31	Vote				<p>L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à quinze heures, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le onze octobre deux mille dix-neuf.</p>
Conseillers en exercice	52										
Présents	30										
Qui ont pris part au vote	31										
Vote											
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le : 20 NOV. 2019</p> <p>Et publication le : 20 NOV. 2019</p>	<p>Présents : M. GEST, Mme FOURE, M. MERCUZOT, Mmes HAMADI, RODINGER, MM. HERNANDEZ, DESSEAUX, RENAUX, Mme FINET, MM. DEBART, CANDELA, Mme PINON, M. DE WITASSE-THEZY, Mme BRIAULT, MM. MAGNIER, DEFLESSELE, Mmes MARCEL, MAILLART, WU, M. WATELAIN, Mme LEMAIRE, MM. LETESSE, FRANCOIS, VILLAIN, LEPERS, BLEYAERT, Mme DE WAZIERS, M STOTER, SIMON, GREVIN.</p> <p>Excusés, absents : MM. FRADCOURT, SAVREUX, RIFFLART, CLAISSE, Mme BOHAIN, MM. JARDE, LORIC, PETIT, DURIEUX, BEAUVARLET, LOGNON, DESFOSSES, LEFEUVRE, LENGLET, BABAUT, GERARD, SOMON, Mmes THIEBAUT, CARPENTIER, MM. DELNEF, DESTOMBES.</p> <p>Pouvoirs : M. AMARA à Mme MARCEL</p>										
<p>Début de la séance : 15h05 Fin de la séance : 15h27</p>											
<p>Le compte rendu analytique de la séance du 12 novembre 2019 sera affiché le 20 novembre 2019.</p>											
<p>- 15h21 : Arrivée de M. DE WITASSE-THEZY</p>											
<p>Séance présidée par : M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.</p>											

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
DECISION(S) DU PRESIDENT



COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

DÉLIBÉRATION 2019\
OBJET : Décision(s) du Président

Mes chers collègues,

Conformément à la délibération du Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois en date du 11 septembre 2018 m'accordant délégation dans les formes prévues par l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions suivantes :

Période du 28 juin 2019 au 12 novembre 2019

10 septembre 2019 : Signature des courriers de sollicitation de subventions au titre de la PRADET pour 2019/2020.

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission
en préfecture en date du 20/11/19 et de sa
publication en date du 20/11/19

C. FINET

Finet
J. Hernandez
J. Hernandez



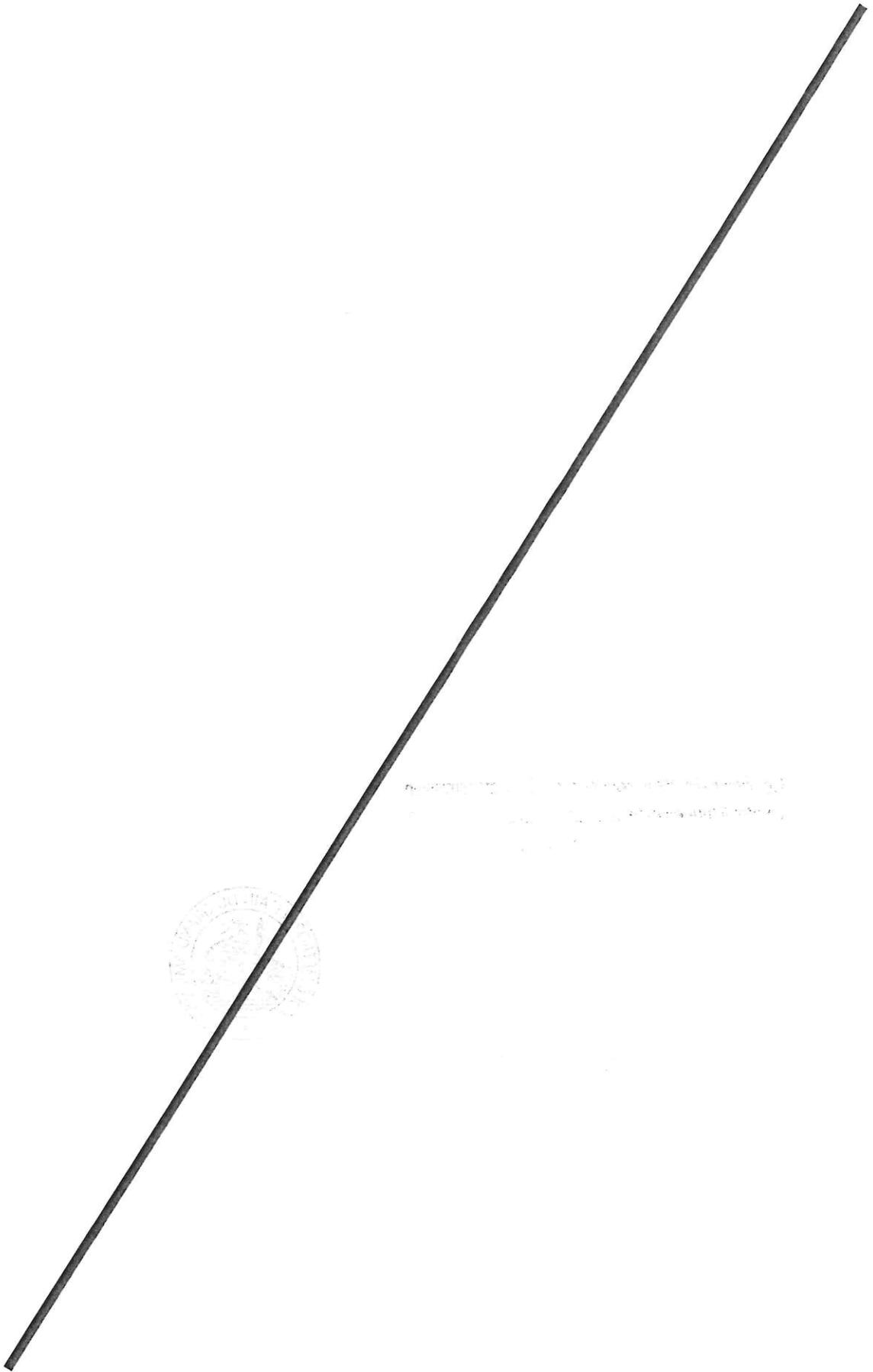
DONT ACTE

Le Président,
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
DECISION(S) DU PRESIDENT



Faint, illegible text or markings, possibly bleed-through from the reverse side of the page.